



COUPE DES REGIONS et Finale Challenge National des Jeunes Athlètes

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2023 à SAINT FLORENTIN

Avant propos :

La Coupe des régions succède aux Championnats de France Interclubs d'athlétisme Handisport en sommeil depuis plusieurs années. Elle se veut conviviale, ouverte à tous les para athlètes licenciés en compétition de plus de 14 ans de la Fédération Française Handisport.

Elle regroupera toutes les formes de pratiques de l'athlétisme handisport au sein d'une même journée :

- La nouvelle discipline athlétique du Frame Running avec l'Open de France de Frame Running,
- la course hors stade avec la programmation d'un 5km sur route
- l'athlétisme sur piste avec de nombreuses épreuves de courses, sauts et lancers sur piste.

Pour vous inscrire, vous avez 2 possibilités :

- Vous (ou votre club) contactez votre Comité départemental ou régional Handisport afin de vous engager sur une ou plusieurs épreuves du programme de compétition.
- Votre Comité régional Handisport vous sélectionne pour faire partie de l'équipe « Région » : Les résultats cumulés des participants de chaque « région-délégation » aboutiront au classement de la COUPE DES REGIONS.

Les inscriptions seront ouvertes dès le 15 mai 2023 sur le site de la commission athlétisme handisport rubrique « inscription » : <http://athletisme-handisport.org/inscription-championnat/>

A cette occasion il sera également valorisé la pratique des jeunes avec la **finale du Challenge National des Jeunes Athlètes Handisport (U14, U18 et U23)**. Les licences Handisport établissement et compétition sont autorisées.

La Commission athlétisme souhaite faire de cet évènement de début de saison, une fête du para athlétisme réunissant jeunes et moins jeunes, para athlètes novices et expérimentés, frame runners, coureurs hors stade, lanceurs, sauteurs et coureurs supportant toutes les formes de situation de handicap moteurs et sensoriels.

Règlement de la COUPE DES REGIONS

1 DEROULEMENT :

La COUPE DES REGIONS se déroulera le samedi 30 septembre 2023 à Saint Florentin.

2. REGISTRE DES EPREUVES :

FRAME RUNNING		HORS STADE (Frame runners + athlètes debout + athlètes en fauteuil)		EPREUVES D'ATHLETISME (athlètes debout + athlètes en fauteuil)	
1ère	50M	3ème	5 KMS (SUR ROUTE)	4ème	100M
	100M			5ème	400M
2ème	400M			6ème	1500M
	800M			7ème	SAUT EN LONGUEUR
				8ème	LANCER DE POIDS
				9ème	LANCER DE JAVELOT ET MASSUE
				10ème	LANCER DE DISQUE
					BONUS : RELAIS UNIVERSEL

3. INSCRIPTION « EQUIPES REGION » :

Chaque équipe doit être composée d'un minimum de 4 athlètes, elle est constituée par les comités régionaux Handisport. Une région peut inscrire jusqu'à 3 équipes. A minima, 7 épreuves du programme devront être réalisées pour obtenir un classement. La composition devra être déposée avant le début de la compétition. Aucun remplacement n'est autorisé dès que la compétition a débuté.

Au fil de la journée, les équipes comptabiliseront des points pour le classement de la « Coupe des régions » selon les modalités suivantes :

- La meilleure cotation dans chacune des 10 épreuves du programme (cf tableau registre des épreuves)
- + 10 meilleures cotations suivantes toutes épreuves confondues
- + Points BONUS pour participation au Relais Universel et Non Universel

Les athlètes disputent au plus 4 épreuves (relais non compris). Pas de limitation d'athlètes de la même équipe dans la même épreuve. Toutefois pour les athlètes debout et les Frame runners, il ne sera pas possible de courir et le 1500m (6^{ème} épreuve) / 800m Frame Running (2^{ème} épreuve) et le 5km sur route (3^{ème} épreuve).

Le règlement spécifique de compétition pour chaque épreuve est identique aux Championnats de France Open et Hors Stade.

Les cotations : les performances des athlètes sont cotées à la table en vigueur, disponible sur le site internet www.athletisme-handisport.org. Un abandon, une disqualification ou une performance nulle dans une épreuve individuelle entraîne une cotation de 1 point.

Le bonus du relais 4x100m :

Le Relais Universel doit respecter ces 3 conditions :

- a. Être constitué de 2 athlètes féminines et 2 athlètes masculins **éligibles**,
- b. 2 athlètes au maximum sélectionnés dans les classifications sportives suivantes : T13,T46/47, T38, T54, les 2 athlètes restants sélectionnés dans l'une des autres classifications sportives (T11-12, T42-45 ou T61-64, T35-37, T51-54),
- c. Conformité de l'ordre des coureurs : d'un ou une athlète Déficiant Visuel (T11-13 / 1^{er} relayeur), d'un ou une athlète amputé/assimilé amputé (T42-47 ou T61-64 / 2^{ème} relayeur), d'un ou une athlète Paralysé Cérébral (T35-38 / 3^{ème} relayeur) et d'un ou une athlète en fauteuil (T51-54 ou T33-34 / 4^{ème} relayeur).

La participation au relais dans son strict règlement apporte un bonus **de 500 points**. A cela s'ajoute des points supplémentaires (maxi 700 points) en fonction de la performance réalisée (table de cotation).

NB : 2 classifications sportives ne sont pas représentées dans le règlement de la World Para Athletics : les sourds (T60) et les Frame Runners (T71-RR1 72-RR2 73-RR3). Pour permettre l'inclusion de ces coureurs dans les relais, nous proposerons les adaptations suivantes : Un ou une athlète T60 peut remplacer un coureur T13 ou T46-47 ou T38 et prendra sa position dans le relais; un ou une Frame Runner peut remplacer le 4^{ème} relayeur en fauteuil (T51-54 ou T33-34).

Le relais Non Universel : Si l'équipe « Région » souhaite proposer un relais Non Universel (c'est-à-dire ne respectant pas les règles énoncées au-dessus), un bonus de 100 points est ajouté au classement final.

4. INSCRIPTION INDIVIDUELLE (HORS EQUIPE « REGION ») :

Chaque concurrent inscrit peut participer à une ou plusieurs épreuves du programme dans un maximum de 4. Pour les athlètes debout et les Frame runners, il ne sera pas possible de courir et le 1500m (6^{ème} épreuve) / 800m Frame Running (2^{ème} épreuve) et le 5km sur route (3^{ème} épreuve). Pas de participation possible au relais universel.

5. RECOMPENSES/PRIX :

a. Equipe :

Récompenses « Coupe des régions » : Les 3 meilleures équipes « région » selon le règlement ci-dessus

Un prix de l'universalité de l'équipe « région » (Nombre de performances réalisées /nombre de famille de handicap représentées)

b. Individuel :

Récompenses pour **l'Open de Frame Running** : Podiums du 100m et 400m (3 catégories (71/RR1-72/RR2-73/RR3))

La meilleure performance sur **l'épreuve de 5 km** sur route à la table de cotation

La meilleure performance « **COURSES** » des épreuves d'athlétisme à la table de cotation

La meilleure performance « **SAUTS** » des épreuves d'athlétisme à la table de cotation

La meilleure performance « **LANCERS** » des épreuves d'athlétisme à la table de cotation

1. ENGAGEMENTS

L'engagement est libre et gratuit. Aucun « Minima » n'est demandé par la Commission Athlétisme Handisport.

Les Comités Régionaux Handisport sont chargés d'engager les para-athlètes et les équipes pour la coupe des régions à partir du site de la commission athlétisme handisport athletisme-handisport.org via le formulaire d'engagements prévu à cet effet. Les engagements débuteront le 15 mai 2023 et se clôtureront le 22 septembre 2023. Aucun engagement tardif ne sera accepté.

2. DESENGAGEMENTS

Les modifications des équipes devront intervenir au plus tard 45 minutes avant le début de la compétition. En cas de blessure, le changement d'athlète devra intervenir au plus tard 20 minutes avant l'épreuve. Une pénalité d'un montant de 100 €uros sera appliquée pour la non-participation d'une équipe à la compétition. Toute somme non payée par le club dans un délai de 15 jours à partir de la date d'envoi de la notification de la pénalité financière entraînera la suspension du club concerné. Celle-ci entrera en vigueur à partir de la première compétition fédérale qui suivra l'épreuve ayant fait l'objet de la pénalité financière.

3. ETAPE DE CLASSIFICATION :

Tout athlète détenteur d'une licence handisport, compétition athlétisme se doit de disposer d'une classe de handicap pour concourir. S'il n'a jamais participé à une compétition d'athlétisme handisport et à une étape de classification, il apparaîtra sous le statut « NEW » et devra participer à cette étape de classification nationale qui aura lieu le vendredi soir et/ou le samedi matin.

4. HORAIRES PREVISIONNEL DE LA COMPETITION :

Matinée : 12h-14h : Finale du Challenge des Jeunes Athlètes Handisport

Après midi : 14h à 16h30 : épreuves de courses/sauts et lancers sur la piste d'athlétisme pour les athlètes debout/en fauteuil et en Frame Runner

17h : 5 kilomètres sur route

Résultats à partir de 18h suivi de la soirée des régions

5. TEMPS D'ECHANGES, DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITE

Buffet repas des régions le samedi soir

Panier repas disponible le samedi midi sur le stade

Village para athlétisme

La finale nationale des Triathlons Athlétiques U14 U18 et U23 aura lieu le samedi matin en amont de la « coupe des régions ».

Seront sélectionnés 30 jeunes U14 + 30 U18 + 30 U23 ayant au préalable effectués les phases régionales qualificatives :

- A minima au moins 3 jeunes par région (1 U14, 1 U18 et 1 U23)
- Puis, 30 autres qualifiés en fonction de quotas. Ceux-ci sont déterminés par le nombre de participants aux Challenges Régionaux (exemple : 20 participants Région 1 = 3 places supplémentaires, 30 participants Région 2 = 5 places supplémentaires, 10 participants Région 3 : 2 places supplémentaires)
- Enfin, pour compléter le total de 30 participants par Challenge (U14, U18 et U23), les meilleurs jeunes au total de points obtenu aux triathlons après compilations des résultats des Challenges Régionaux.

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles sur le site de la commission après la remontée définitive de tous les résultats.

Dans la mesure du possible, nous demanderons aux délégations d'arriver la veille de la compétition. L'heure exacte sera communiquée début-septembre dans le dossier de qualification.

Cet accueil anticipé permettra la remise des dossards, un point sur le règlement, le programme et la classification des athlètes si nécessaires.

Avertissement : La compétition s'effectuera en même temps que la Coupe des régions d'Athlétisme Handisport et l'Open de Frame Running. L'heure exacte sera communiquée début septembre dans le dossier de qualification, l'organisation de ce weekend sportif ne pourra tolérer le moindre retard sur son programme.

Durant la compétition, les accompagnateurs et éducateurs devront rester dans les tribunes, excepté les guides qui recevront une chasuble distinctive.

L'heure exacte sera communiquée début septembre dans le dossier de qualification.